

SITUATION PROVISOIRE

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2024

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,7%, provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières nettes de 9,3%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 128 MDH à fin décembre 2024 contre 99 MDH un an auparavant :
 - droits de douane (+2,4%) ;
 - TVA à l'importation (+10,9%). A fin décembre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2022, soit -1.778 MDH (52.711 MDH contre 54.489 MDH) ;
 - taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+10,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 MDH à fin décembre 2024 contre 55 MDH un an auparavant ;
- 2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+4,1%) et des autres TIC (+20,9%) ;
- 3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 16,3%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 16.151 MDH à fin décembre 2024 contre 13.324 MDH un an auparavant :
 - l'IS (+13,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 2.412 MDH à fin décembre 2024 contre 1.352 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH.
 - l'IR (+18,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 383 MDH à fin décembre 2024 contre 358 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 15,4% par rapport à leur niveau de fin décembre 2023. Les recettes de l'IR à fin décembre 2024 comprennent un montant de 2,6 MMDH provenant de l'opération de régularisation volontaire de la situation fiscale du contribuable.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20,7%.

- la TVA à l'intérieur (+25,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 13.100 MDH à fin décembre 2024 contre 11.432 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH.

A fin décembre 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 18.720 MDH contre 16.432 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 21.513 MDH à fin décembre 2024 contre 19.989 MDH un an auparavant, en hausse de 7,6% ou +1,5 MMDH.
- les majorations de retard (+26,3%), résultant de recettes brutes de 3.330 MDH à fin décembre 2024 contre 2.615 MDH à fin décembre 2023 et de dégrèvements de 256 MDH contre 182 MDH.

- 4- la baisse des recettes non fiscales de 13,5% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (23.732 MDH contre 36.758 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (16.610 MDH contre 13.987 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.836 MDH contre 2.250 MDH) et des fonds de concours (2.924 MDH contre 2.761 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 84% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 88% et 93% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 2,7% provenant de :

- la hausse de 6,4% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 8,5% des dépenses de personnel et de 2,7% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 15,7% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 37,4% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 21,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 18.752 MDH contre 16.360 MDH à fin décembre 2023.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 0,3%, passant de 119,2 MMDH à fin décembre 2023 à 119,6 MMDH à fin décembre 2024, en raison de la hausse de 9,8% des dépenses des ministères et de la baisse de 11,6% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 34,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 13,7 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 64,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 20,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 74,9 MMDH à fin décembre 2023 compte tenu d'un solde positif de 30,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 35,3 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat contre 25,4 MMDH durant l'année 2023.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Décembre 2023	LF 2024	Décembre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	338.262	309.824	367.791	118,7%	8,7%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	275.008	280.422	313.061	111,6%	13,8%
Impôts directs	118.396	118.403	138.125	116,7%	16,7%
Impôts indirects	121.014	126.985	137.432	108,2%	13,6%
Droits de douane	15.609	15.748	15.991	101,5%	2,4%
Droits d'enregistrement et de timbre	19.989	19.286	21.513	111,5%	7,6%
1.2- Recettes non fiscales :	63.254	29.402	54.730	186,1%	-13,5%
Monopole et participations	13.987	19.480	16.610	85,3%	18,8%
Privatisation	1.607	5.000	1.700	34,0%	5,8%
Domaine	470	355	568	160,0%	20,9%
Autres recettes ⁽²⁾	47.190	4.567	35.852	785,0%	-24,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	324.602	317.655	333.269	104,9%	2,7%
2.1- Biens et services :	238.579	252.844	253.805	100,4%	6,4%
Personnel	151.767	161.623	164.631	101,9%	8,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	86.812	91.221	89.174	97,8%	2,7%
2.2- Intérêts de la dette :	33.409	38.229	38.661	101,1%	15,7%
Intérieure	25.180	27.975	28.235	100,9%	12,1%
Extérieure	8.229	10.254	10.426	101,7%	26,7%
2.3- Compensation⁽³⁾	39.191	16.957	24.524	144,6%	-37,4%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	13.423	9.625	16.279	169,1%	21,3%
3- SOLDE ORDINAIRE	13.660	-7.831	34.522		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	119.180	118.108	119.552	101,2%	0,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	29.906	-316	20.293		
6- SOLDE DES SEGMA	732	0	370		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-74.882	-126.255	-64.367		
8- VARIATION DES INSTANCES	1.552	0	8.677		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-73.330	-126.255	-55.690		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	39.033	73.624	50.771		
Dont :					
Adjudications	33.618		54.221		
Dépôts au Trésor	13.687		4.855		
Compte courant à BAM	-6.792		3.416		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	34.297	52.631	4.919		
Tirages et dons	44.924	71.500	39.241		
Amortissement	-10.627	-18.869	-34.322		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2023	LF 2024	Décembre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	275.008	280.422	313.061	111,6%	13,8%
IMPÔTS DIRECTS	118.396	118.403	138.125	116,7%	16,7%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	93	89	107	120,2%	15,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	63.304	61.068	72.751	119,1%	14,9%
<i>Impôt sur le Revenu^(*)</i>	51.014	52.882	60.527	114,5%	18,6%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	11	23	15	65,2%	36,4%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	21	0	7		-66,7%
<i>Majorations de retard</i>	2.615	2.952	3.330	112,8%	27,3%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	1.172	1.327	1.302	98,1%	11,1%
<i>Autres⁽³⁾</i>	166	62	86	138,7%	-48,2%
DROITS DE DOUANE^(**)	15.609	15.748	15.991	101,5%	2,4%
IMPÔTS INDIRECTS	121.014	126.985	137.432	108,2%	13,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(**) :	33.085	32.038	35.984	112,3%	8,8%
<i>Tabacs manufacturés^(**)</i>	13.865	12.500	14.433	115,5%	4,1%
<i>Produits énergétiques^(**)</i>	16.271	16.737	17.982	107,4%	10,5%
<i>Autres^(**)</i>	2.949	2.801	3.569	127,4%	21,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	87.929	94.947	101.448	106,8%	15,4%
<i>à l'intérieur</i>	35.217	37.431	42.977	114,8%	22,0%
<i>à l'importation^(**)</i>	52.712	57.516	58.471	101,7%	10,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	19.989	19.286	21.513	111,5%	7,6%
RECETTES NON FISCALES	63.254	29.402	54.730	186,1%	-13,5%
<i>Domaine</i>	470	355	568	160,0%	20,9%
<i>Monopoles et participations</i>	13.987	19.480	16.610	85,3%	18,8%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	1.607	5.000	1.700	34,0%	5,8%
<i>Fonds de concours et dons</i>	2.761	0	2.924		5,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	2.250	1.000	4.836	483,6%	114,9%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	42.179	3.567	28.092	787,6%	-33,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	338.262	309.824	367.791	118,7%	8,7%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) Les recettes de l'IR à fin décembre 2024 comprennent un montant de 2,6 MMDH provenant de l'opération de régularisation volontaire de la situation fiscale du contribuable (article 7 de la loi de finances 2024).

(**) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

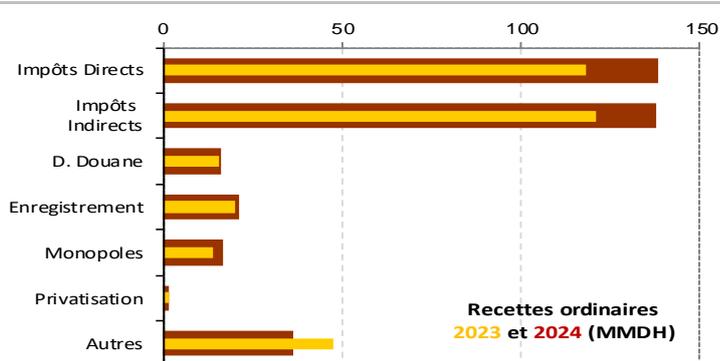
La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,7% et des dépenses ordinaires émises de 2,7% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 34,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 55,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 4,9 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 50,8 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 367,8 MMDH contre 338,3 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 8,7% ou +29,5 MMDH.

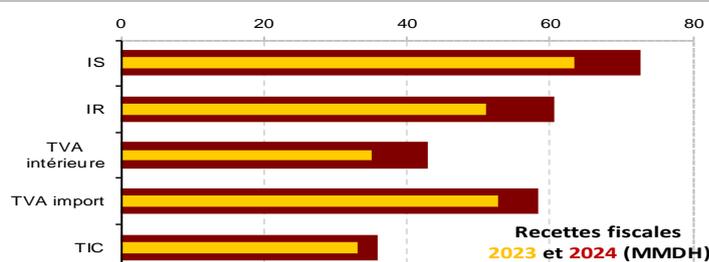
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 16,7%, des droits de douane de 2,4%, des impôts indirects de 13,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7,6% et par la baisse des recettes non fiscales de 13,5%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 313,1 MMDH contre 275 MMDH à fin décembre 2023, en augmentation de 13,8% ou +38,1 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 9,3% et de la fiscalité domestique de 16,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 92.322 MDH à fin décembre 2024 contre 84.494 MDH un an auparavant, en hausse de 9,3% ou +7.828 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 128 MDH à fin décembre 2024 contre 99 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 92.444 MDH à fin décembre 2024 contre 84.592 MDH un an auparavant, en hausse de 9,3% ou +7.852 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2023.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2024 ont atteint 15.954 MDH contre 15.578 MDH un an auparavant, soit une hausse de 2,4% ou +376 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 58.449 MDH à fin décembre 2024 contre 52.700 MDH à fin décembre 2023, enregistrant une hausse de 10,9% ou +5.749 MDH. A fin décembre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2022, soit -1.778 MDH (52.711 MDH contre 54.489 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 6,7% ou -684 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 15,2% ou +6.433 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 17.919 MDH contre 16.216 MDH, en hausse de 10,5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2023 ou +1.703 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 MDH à fin décembre 2024 contre 55 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 17.982 MDH contre 16.271 MDH, en augmentation de 10,5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2023 ou +1.711 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 186,5 MMDH à fin décembre 2024 contre 160,3 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 16,3% ou +26,2 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 16.151 MDH à fin décembre 2024 contre 13.324 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 202,6 MMDH à fin décembre 2024 contre 173,6 MMDH à fin décembre 2023, soit une hausse de 16,7% ou +29 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 70.339 MDH à fin décembre 2024 contre 61.952 MDH un an auparavant, en hausse de 13,5% ou +8.387 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 2.412 MDH à fin décembre 2024 contre 1.352 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 72.751 MDH à fin décembre 2024 contre 63.304 MDH à fin décembre 2023, en augmentation de 14,9% ou +9.447 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin décembre 2024 ont enregistré une hausse de 18,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2023 (60.144 MDH contre 50.656 MDH), soit +9.488 MDH, compte tenu de restitutions de 383 MDH contre 358 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 15,4% ou +721 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (5.395 MDH contre 4.674 MDH).

Les recettes de l'IR à fin décembre 2024 comprennent un montant de 2,6 MMDH provenant de l'opération de régularisation volontaire de la situation fiscale du contribuable.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20,7% ou +2.058 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
IR total	51.014	60.527	18,6%
dont IR prélevé par la DDP	9.936	11.994	20,7%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2024 se sont établies à 29.877 MDH contre 23.785 MDH à fin décembre 2023, en hausse de 25,6% ou +6.092 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 13.100 MDH à fin décembre 2024 contre 11.432 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 42.977 MDH contre 35.217 MDH un an auparavant, en hausse de 22% ou +7.760 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 18.720 MDH à fin décembre 2024 contre 16.342 MDH à fin décembre 2023, soit +2,4 MMDH. Les remboursements de TVA (18.720 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 13.100 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 5.614 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 21.513 MDH à fin décembre 2024 contre 19.989 MDH un an auparavant, soit une hausse de 7,6% ou +1.524 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 26,3%, résultant de recettes brutes de 3.330 MDH contre 2.615 MDH et de dégrèvements de 256 MDH à fin décembre 2024 contre 182 MDH un an auparavant.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin décembre 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 1.302 MDH contre 1.172 MDH un an auparavant, en hausse de 11,1% ou +130 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 208 MDH contre 270 MDH, en baisse de 23% ou -62 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 54,7 MMDH contre 63,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 13,5% ou -8,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (23.372 MDH contre 36.758 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (16.610 MDH contre 13.987 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.836 MDH contre 2.250 MDH) et des fonds de concours (2.924 MDH contre 2.761 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 16,6 MMDH à fin décembre 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 18,8% ou +2,6 MMDH.

Les recettes à fin décembre 2024 ont été versées notamment par l'OCP (5,8 MMDH contre 7,4 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (6 MMDH contre 4 MMDH) et Bank Al-Maghrib (2,9 MMDH contre 937 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
B.A.M	937	1.700	2.875	169,1%
I.A.M	360	800	690	86,3%
O.C.P	7.441	7.500	5.801	77,3%
ANCFCC	4.000	4.000	6.000	150,0%
Autres	1.249	5.480	1.244	22,7%
TOTAL	13.987	19.480	16.610	85,3%

- Privatisation⁶

A fin décembre 2024, les recettes de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 1,7 MMDH, représentant la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société La Mamounia » contre 1,6 MMDH un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 24% ou -11,3 MMDH, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (23.732 MDH contre 36.758 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

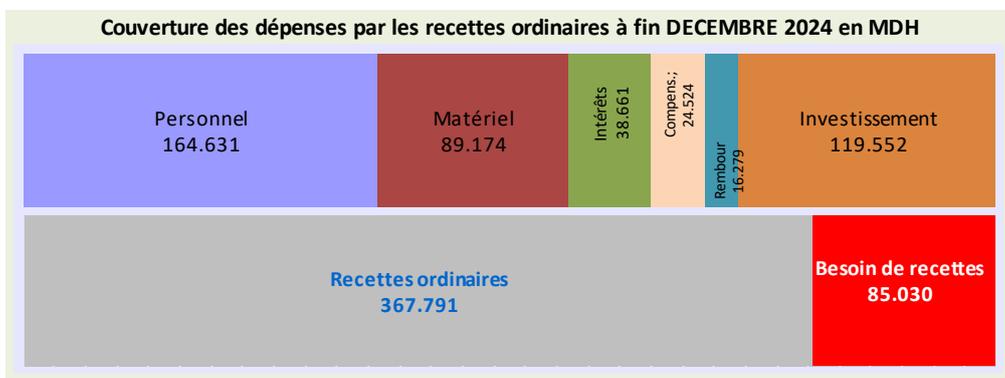
A fin décembre 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 89,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 88,3 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin DECEMBRE 2024				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	88.326	▲ 15,5%	25,1%
	- à l'importation	58.449	▲ 10,9%	16,6%
	- à l'intérieur	29.877	▲ 25,6%	8,5%
2	Impôt sur les sociétés	70.339	▲ 13,5%	20,0%
3	Impôt sur le revenu	60.144	▲ 18,7%	17,1%
4	Droits d'enregistrement	21.513	▲ 7,6%	6,1%
5	TIC prod. énergétiques	17.919	▲ 10,5%	5,1%
6	Monopoles	16.610	▲ 18,8%	4,7%
7	Droits de douane	15.954	▲ 2,4%	4,5%
8	TIC tabacs manufacturés	14.433	▲ 4,1%	4,1%
9	Recettes en atténuation de dépenses	4.836	▲ 114,9%	1,4%
10	Majorations de retard	3.074	▲ 26,3%	0,9%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a enregistré une augmentation, passant de 104,2% à fin décembre 2023 à 110,4% à fin décembre 2024. Ainsi, à fin décembre 2024, 44,8% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,2% aux dépenses de matériel, 10,5% aux intérêts de la dette, 6,7% aux émissions de la compensation et 4,4% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁶ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

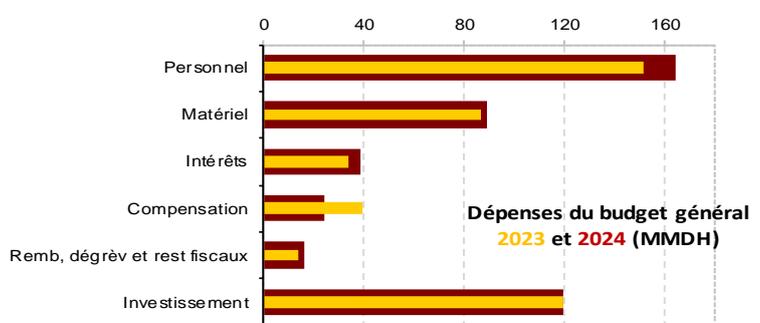
A fin décembre 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 749,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 84% contre 88% à fin décembre 2023 et un taux d'émission sur engagements de 92% contre 93% un an auparavant.

	Situation des engagements^(*) de dépenses 2024				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	298.397	295.714	294.608	99%	100%
Investissement	153.129	136.498	119.552	89%	88%
C.S.T	335.859	211.344	172.781	63%	82%
SEGMA	5.882	3.595	2.682	61%	75%
Dette	100.629	102.202	102.202	102%	100%
TOTAL	893.896	749.353	691.825	84%	92%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 516,4 MMDH à fin décembre 2024, en baisse de 3,1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2023, en raison de l'augmentation de 1,2% des dépenses de fonctionnement et de 0,3% des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de 16,5% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Fonctionnement	291.193	279.426	294.608	105%	1,2%
Investissement	119.180	118.108	119.552	101%	0,3%
Dette	122.379	100.629	102.202	102%	-16,5%
TOTAL	532.752	498.163	516.362	104%	-3,1%

La baisse de 16,5% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 28,6% des remboursements du principal ou amortissements (63,5 MMDH contre 89 MMDH), conjuguée à la hausse de 15,7% des intérêts de la dette (38,7 MMDH contre 33,4 MMDH). La baisse globale des amortissements de 28,6% provient de la diminution des amortissements de la dette intérieure de 36,4 MMDH, conjuguée à la hausse des amortissements de la dette extérieure de 10,9 MMDH.

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 294,6 MMDH, dont 164,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 8,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 5,2% (70,2 MMDH contre 66,8 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 26,6% (43,5 MMDH contre 59,2 MMDH) en raison de la diminution de 37,4% des émissions de la compensation (24,5 MMDH contre 39,2 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 21,3% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (2.412 MDH contre 1.352 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (13.100 MDH contre 11.432 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Personnel	151.767	161.623	164.631	102%	8,5%
Matériel	66.773	71.158	70.221	99%	5,2%
Charges communes	59.230	34.820	43.477	125%	-26,6%
dont compensation	39.191	16.957	24.524	145%	-37,4%
Dépenses imprévues		2.200			
Remb, dégr, rest fiscaux	13.423	9.625	16.279	169%	21,3%
TOTAL	291.193	279.426	294.608	105%	1,2%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 21,3% en raison notamment de la hausse de 1.060 MDH des restitutions de l'IS et de 1.688 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH à fin décembre 2023.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2024 se sont établis à 164,6 MMDH contre 151,8 MMDH, en hausse de 8,5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2023 ou +12.864 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 139,1 MMDH, en augmentation de 8,6%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 6,4% et des rappels de 39,6% (11.784 MDH contre 8.441 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 89,2 MMDH, en hausse de 2,7% ou +2.362 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (41,6 MMDH contre 41,1 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (12,2 MMDH contre 10,9 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 38,7 MMDH à fin décembre 2024 contre 33,4 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 15,7% ou +5.253 MDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de 12,1% des charges en intérêts de la dette intérieure (28.235 MDH contre 25.180 MDH) et de 26,7% de celles de la dette extérieure (10.426 MDH contre 8.229 MDH).

Compensation

A fin décembre 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 24,5 MMDH contre 39,2 MMDH un an auparavant, en diminution de 37,4% ou -14,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 16.279 MDH contre 13.423 MDH, en hausse de 21,3% ou +2.856 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (16.151 MDH contre 13.324 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (2.412 MDH contre 1.352 MDH) et des remboursements de la TVA intérieure (13.100 MDH contre 11.432 MDH).

A fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	13.324	9.499	16.151	170,0%	21,2%
Impôt sur les sociétés	1.352	1.150	2.412	209,7%	78,4%
Impôt sur le revenu	358	143	383	267,8%	7,0%
TVA intérieure	11.432	8.028	13.100	163,2%	14,6%
Majorations de retard	182	168	256	152,4%	40,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	99	126	128	101,6%	29,3%
Droits d'importation	31	19	38	200,0%	22,6%
TIC prod. énergétiques	55	97	63	64,9%	14,5%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	1	1	5		
TVA à l'importation	12	9	22	244,4%	83,3%
Autres	0	0	0		
TOTAL	13.423	9.625	16.279	169,1%	21,3%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2024 a été positif de 34,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 13,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

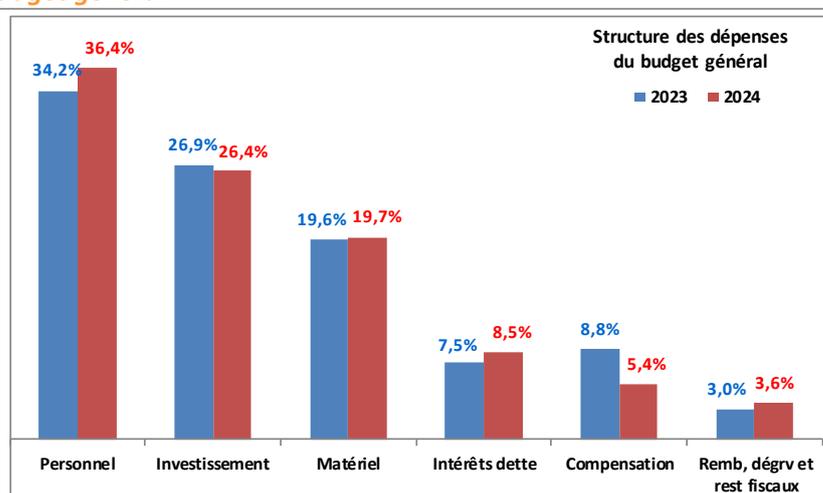
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 119,6 MMDH à fin décembre 2024 contre 119,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 0,3% ou +372 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 9,8% et à la diminution des dépenses des charges communes de 11,6%.

La baisse des dépenses des charges communes s'explique notamment par la diminution des versements aux comptes spéciaux du Trésor (28,4 MMDH contre 32,7 MMDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
Investissement total :	119.180	118.108	119.552	101%	0,3%
1- Ministères	66.206	81.696	72.718	89%	9,8%
2- Charges communes :	52.974	36.412	46.834	129%	-11,6%
- Concours divers	32.736	23.348	28.439	122%	-13,1%
- Ristournes d'intérêts	186	206	182	88%	-2,2%
- Autres	20.052	12.858	18.213	142%	-9,2%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement et des émissions de dépenses de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 193,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 28,4 MMDH contre 32,7 MMDH à fin décembre 2023.

Les dépenses émises ont été de 172,8 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 5,8 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 20,3 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
C.A.S	165.274	126.842	176.722	136.195	126.492	158.819	17.903
TVA des Coll.Terr.	39.080	40.692	45.373	33.347	40.692	37.875	7.498
Part régions (IS, IR, ...)	9.000	9.000	9.000	8.794	9.000	9.207	-207
I.N.D.H	4.513	2.600	2.734	4.317	2.600	3.578	-844
Soutien prix. prd.alim.	464	600	465	301	600	401	64
F.S. Routier	3.652	2.850	4.101	3.198	2.850	4.108	-7
F.D. Agricole	5.326	4.200	5.007	4.544	4.200	5.772	-765
Remploi domanial	27.170	1.500	39.782	26.403	1.500	17.789	21.993
Lutte contre chômage	2.360	1.500	2.599	2.001	1.500	2.279	320
Dons des pays du CCG	784	350	0	828	0	655	-655
Appui Cohés. Sociale	15.240	25.000	24.130	13.545	25.000	31.960	-7.830
F.S. Habitat	2.179	2.000	5.563	2.645	2.000	5.811	-248
Gestion Covid-19	406	0	4	1.075	0	0	4
Gestion effets séisme	19.709	15.000	3.370	2.388	15.000	8.625	-5.255
Autres CAS	35.391	21.550	34.594	32.809	21.550	30.759	3.835
C. Dép. Dotation^(**)	16.220	10.801	16.299	14.008	10.801	13.369	2.930
Autres C.S.T	86	143	53	1.471	809	593	-540
TOTAL	181.580	137.786	193.074	151.674	138.102	172.781	20.293

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2024, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3.052 MDH contre 3.385 MDH à fin décembre 2023, en baisse de 9,8%.

Les dépenses ont été de 2.682 MDH à fin décembre 2024 contre 2.653 MDH à fin décembre 2023, en hausse de 1,1%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Exploitation :	755	0	465		-38,4%
Recettes	3.090	1.746	2.825	162%	-8,6%
Dépenses	2.335	1.746	2.360	135%	1,1%
Equipement :	-23	0	-95		313,0%
Recettes	295	286	227	79%	-23,1%
Dépenses	318	286	322	113%	1,3%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin décembre 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 118,7% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 104,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 101,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH

	LF 2024	DECEMBRE 2024	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	309.824	367.791	118,7%	57.967
1.1- Recettes fiscales :	280.422	313.061	111,6%	32.639
<i>Impôts directs</i>	118.403	138.125	116,7%	19.722
<i>Impôt sur les sociétés</i>	61.068	72.751	119,1%	11.683
<i>Impôt sur le revenu</i>	52.882	60.527	114,5%	7.645
<i>Impôts indirects</i>	126.985	137.432	108,2%	10.447
<i>TVA à l'intérieur</i>	37.431	42.977	114,8%	5.546
<i>TVA à l'importation</i>	57.516	58.471	101,7%	955
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	32.038	35.984	112,3%	3.946
<i>Droits de douane</i>	15.748	15.991	101,5%	243
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	19.286	21.513	111,5%	2.227
1.2- Recettes non fiscales :	29.402	54.730	186,1%	25.328
<i>Monopole et participations</i>	19.480	16.610	85,3%	-2.870
<i>Domaine</i>	355	568	160,0%	213
<i>Autres recettes</i>	9.567	37.552	392,5%	27.985
2- DEPENSES ORDINAIRES	317.655	333.269	104,9%	15.614
2.1- Biens et services :	252.844	253.805	100,4%	961
<i>Personnel</i>	161.623	164.631	101,9%	3.008
<i>Autres biens et services</i>	91.221	89.174	97,8%	-2.047
2.2- Intérêts de la dette :	38.229	38.661	101,1%	432
<i>Intérieure</i>	27.975	28.235	100,9%	260
<i>Extérieure</i>	10.254	10.426	101,7%	172
2.3- Compensation	16.957	24.524	144,6%	7.567
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9.625	16.279	169,1%	6.654
3- INVESTISSEMENT	118.108	119.552	101,2%	1.444

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 64,4 MMDH à fin décembre 2024 contre un déficit budgétaire de 74,9 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 22,7 MMDH à fin décembre 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une hausse de 8,7 MMDH. Les ordres de paiement en instance de visa et de règlement à fin décembre 2024 sont visés et payés durant les premiers jours de janvier 2025.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 55,7 MMDH contre un besoin de financement de 73,3 MMDH à fin décembre 2023 et d'un flux net positif de 4,9 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 34,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 50,8 MDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 39 MMDH à fin décembre 2023.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2024, le financement extérieur net a été positif de 4,9 MMDH contre 34,3 MMDH à fin décembre 2023. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 34,3 MMDH contre 10,6 MMDH un an auparavant et les tirages ont été de 39,2 MMDH contre 44,9 MMDH à fin décembre 2023. Les tirages à fin décembre 2024 proviennent pour 16,6 MMDH de la BIRD et pour 7,4 MMDH du FMI.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 54,2 MMDH à fin décembre 2024 contre 33,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,6 MMDH ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 4,9 MMDH contre 13,7 MMDH à fin décembre 2023 ;
- de la diminution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib à fin décembre 2024 pour un montant de 3,4 MMDH contre une hausse de ces disponibilités à fin décembre 2023 de 6,8 MMDH ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de décembre 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début janvier 2025, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 116,9 MMDH à fin décembre 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 4,9 MMDH.

Disponibilités du Trésor

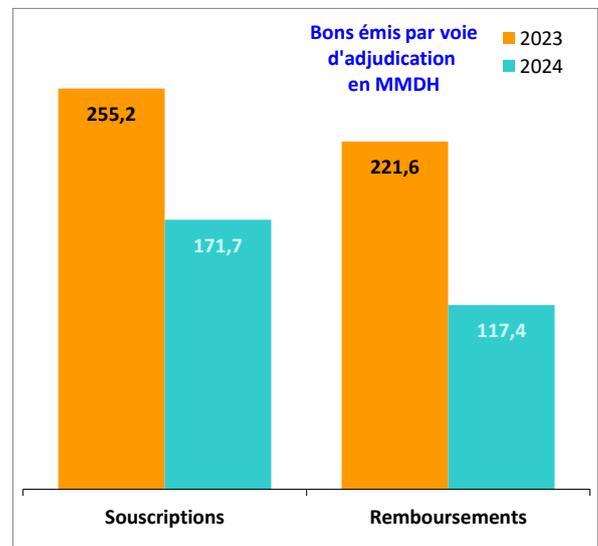
Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 7,5 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,6 MMDH effectués en décembre 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en janvier 2025.

Dettes intérieure

S'élevant à 755 MMDH à fin décembre 2024 contre 704,1 MMDH à fin décembre 2023, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 7,2%. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 54,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 171,7 MMDH et de remboursements pour 117,4 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 33,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 255,2 MMDH et de remboursements pour 221,6 MMDH.

A fin décembre 2024, la structure de la dette intérieure a été marquée par une baisse de l'encours des bons du Trésor à court terme (13, 26 et 52 semaines) et une hausse de l'encours des bons à moyen et long termes (5, 10, 15, 20 et 30 ans).

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
Adjudications	699.382	171.661	117.440	753.604	7,8%
13 semaines	406,8	5.253,2	5.260,0	400,0	
26 semaines	2.079,4	1.703,9	2.879,4	903,9	
52 semaines	30.609,4	6.155,1	28.781,2	7.983,3	
2 ans	94.803,5	36.139,0	35.619,4	95.323,1	
5 ans	130.792,5	29.742,5	25.353,9	135.181,1	
10 ans	152.831,9	27.044,4	14.625,0	165.251,3	
15 ans	154.900,1	18.777,9	0,0	173.678,0	
20 ans	89.422,0	19.427,1	4.920,9	103.928,2	
30 ans	43.536,8	27.418,2	0,0	70.955,0	
Autres	4.677	4.912	8.157	1.432	-69,4%
Total	704.059	176.573	125.597	755.036	7,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange et de rachats de bons du Trésor, en vue de réajuster le profil de la dette à travers l'augmentation de l'encours des bons Trésor à moyen et long termes et la diminution de l'encours des bons à court terme.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 51,9 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	2.508,4	7.696,8	0,0
2 ans	3.879,4	9.201,3	0,0
5 ans	192,3	17.255,6	9.940,3
10 ans	500,9	8.882,1	9.219,4
15 ans	0,0	0,0	4.569,8
20 ans	0,0	1.743,4	3.011,3
30 ans	0,0	0,0	16.878,7
Total	7.081,0	44.779,2	43.619,5